



***COPIL de lancement de la démarche d'animation
du site Natura 2000
Forêts de la Braconne et de Bois Blanc
FR 5400406***



16 octobre 2012

- Historique de la désignation de la ZSC
- Historique de l'élaboration du DOCOB
- Enjeux et des objectifs de conservation
- Programme d'action
- Mission d'animation
- Présentation de la structure animatrice et de l'équipe

Historique de la désignation de la ZSC

-Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la **conservation des Oiseaux sauvages** ;

-Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la **conservation des habitats naturels** ainsi que **de la faune et de la flore sauvage**.



Historique de la désignation de la ZSC



Annexe I
Habitats naturels d'intérêt communautaire

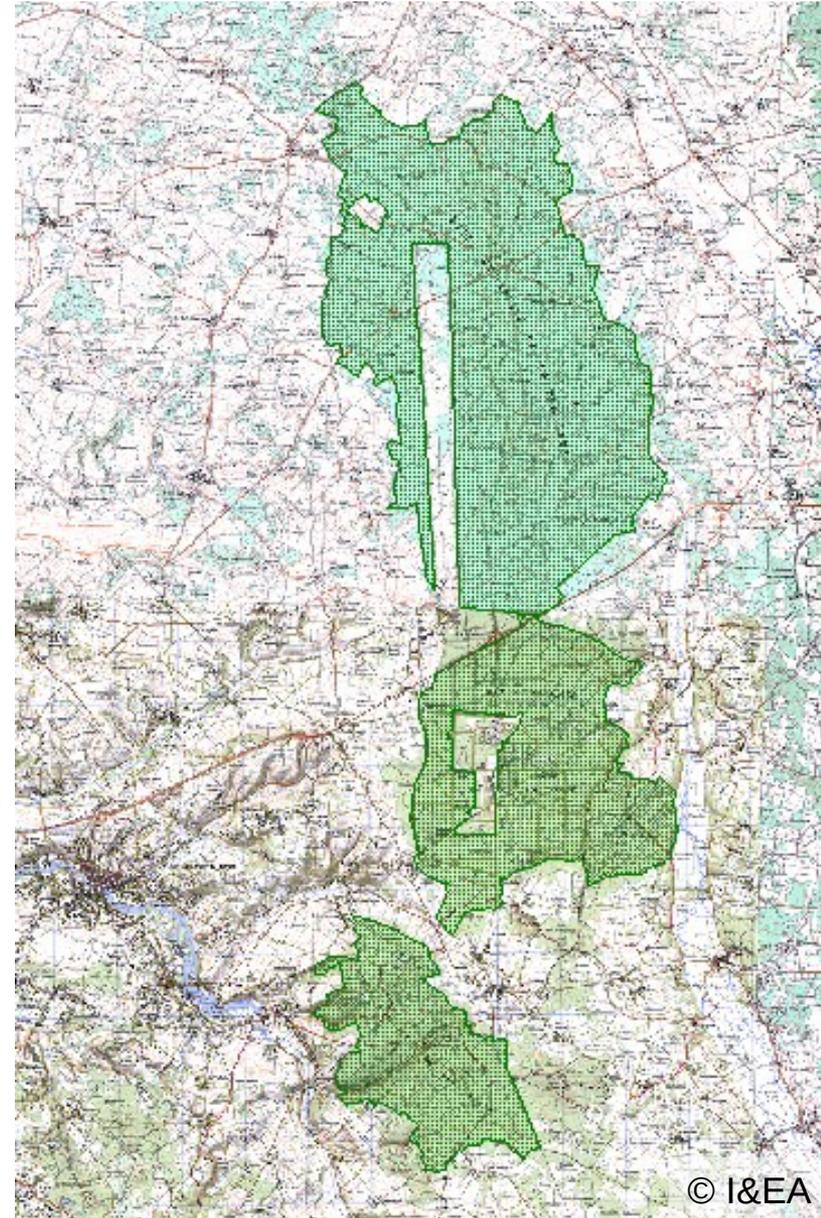
Annexe II
Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire

Proposition de périmètres pour les futures
Zones Spéciales de Conservation (ou ZSC)

Proposition comme Site d'Intérêt Communautaire (pSIC) : **juillet 1999**
Désignation en Site d'Intérêt Communautaire (SIC) : **décembre 2004**

Arrêté du **13 avril 2007** portant désignation du site Natura 2000 n° FR 5400406 « Forêts de la Braconne et de Bois Blanc » **en tant que ZSC**

- Forêt domaniale
- Environ 4 600 hectares
- Au sein du pays de l'Angoumois
- Caractérisé par un important système karstique
- Sous climat océanique



Structure du Document d'Objectifs ou DOCOB

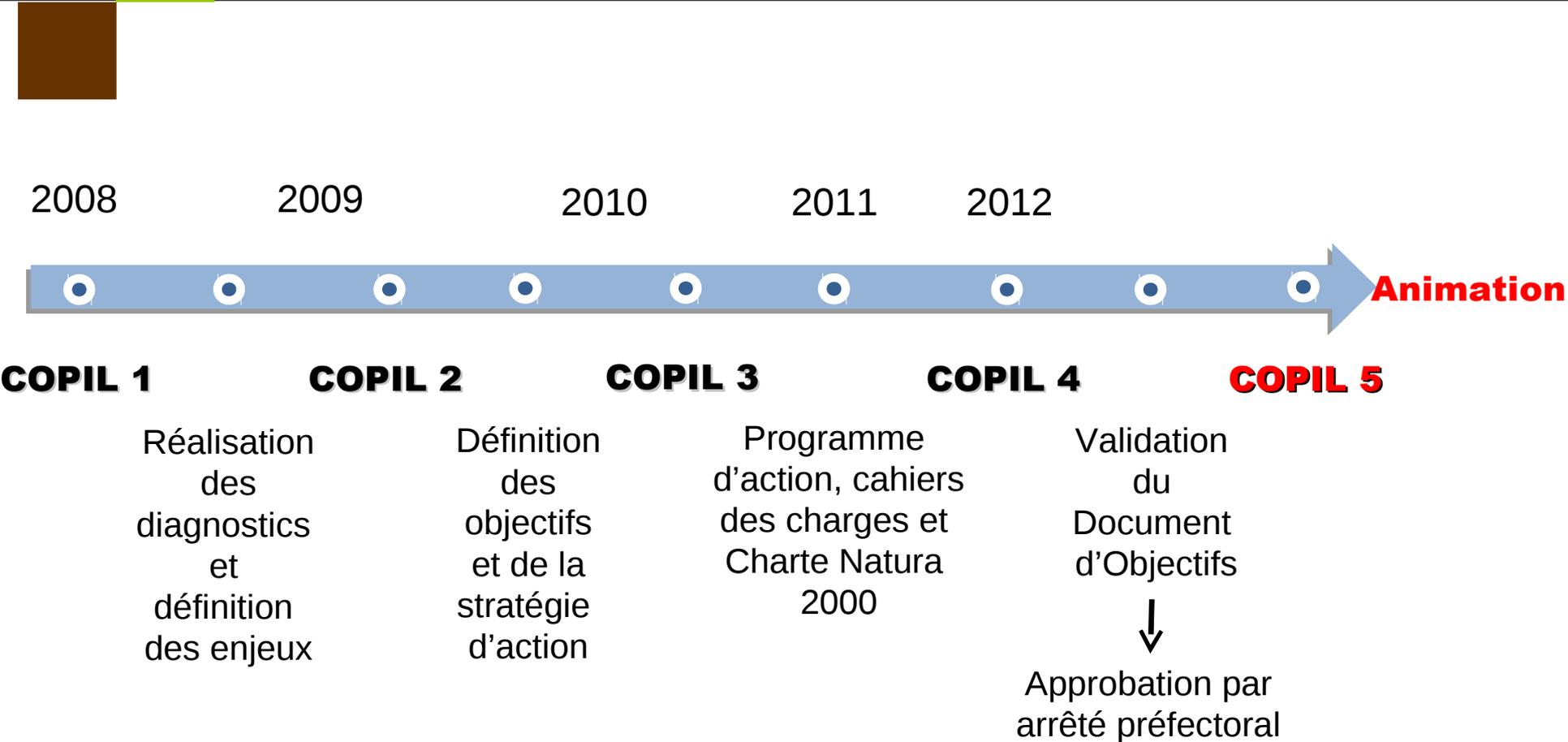
Diagnostic écologique

Diagnostic socio-économique

Objectifs de Conservation à Long Terme (OCLT)
et déclinaison en Objectifs de Développement Durable (ODD)

Programme d'action :
***Cahiers des charges types applicables
aux Contrats Natura 2000***
***Engagements et recommandations de
la Charte Natura 2000***

Historique de l'élaboration du DOCOB



Maîtrise d'ouvrage : **Etat**

Structure animatrice : **Office National des Forêts**

8 habitats d'intérêt communautaires

- Paroi calcaire (8210-9)
- Pelouse rupicole calcaire (6110-1)
- Ourlet xérophile thermophile (6210)
- Pelouse calcaire mésophile (6210-12)
- Pelouse calcaire xérophile (6210-26)
- Formation à Genévrier (5130-2)
- Forêt de ravin à Scolopendre et Frêne élevé (9180-2)
- Grottes et cavités non exploitées par le tourisme (8310)

9 espèces d'intérêt communautaire

- Lucane cerf-volant
- Grand Capricorne
- Petit Rhinolophe
- Grand Rhinolophe
- Barbastelle
- Minioptère de Schreibers
- Murin à oreilles échancrées
- Murin de Bechstein
- Grand Murin

Paroi calcaire (8210-9)

**Enjeu
moyen**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Absence
d'exploitation

Facteurs défavorables

Ouverture de voies
d'escalade

Pelouse rupicole calcaire (6110-1)

**Enjeu
très
fort**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Fauche tardive exportatrice.

Pâturage extensif.

Absence de fertilisation et de traitements chimiques.

Facteurs défavorables

Enrésinement (notamment en Cèdres).

Fréquentation et dégradation par les sangliers (accentuées par la présence de points de nourrissage sur ces habitats).

Passages répétés d'engins à moteur (quads, voitures).

Dépôts de gravats ou de déchets.

Pelouse calcaire xérophile (6210-26)

**Enjeu
très
fort**



Exigences écologiques

Facteurs favorables

Fauche tardive exportatrice.

Pâturage extensif.

Absence de fertilisation et de traitements chimiques.

Facteurs défavorables

Enrésinement (notamment en Cèdres).

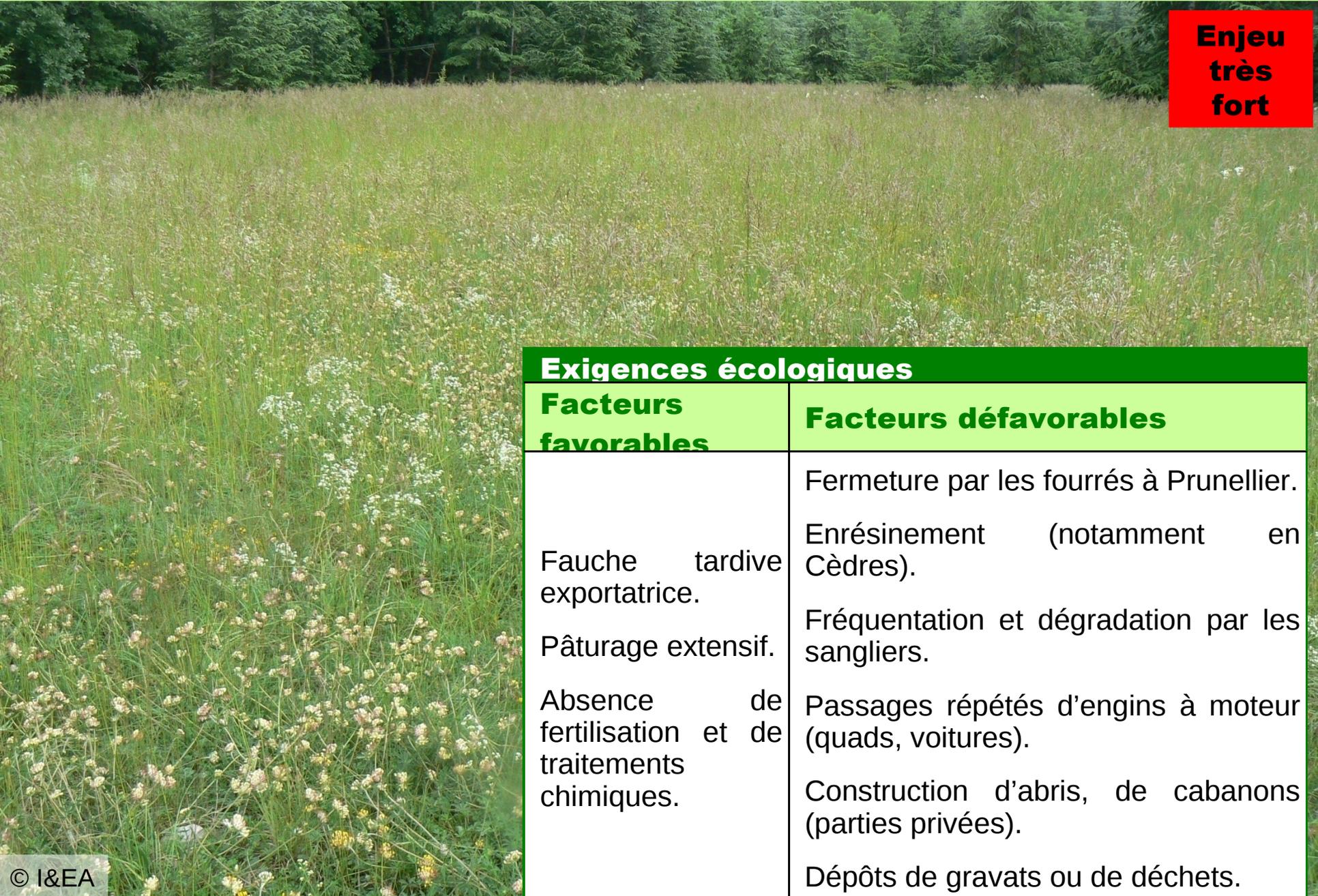
Fréquentation et dégradation par les sangliers (accentuées par la présence de points de nourrissage sur ces habitats).

Passage répétés d'engins à moteur (quads, voitures).

Dépôts de gravats ou de déchets.

Pelouse calcaire mésophile (6210-12)

**Enjeu
très
fort**



Exigences écologiques

Facteurs favorables

Fauche tardive exportatrice.

Pâturage extensif.

Absence de fertilisation et de traitements chimiques.

Facteurs défavorables

Fermeture par les fourrés à Prunellier.

Enrésinement (notamment en Cèdres).

Fréquentation et dégradation par les sangliers.

Passages répétés d'engins à moteur (quads, voitures).

Construction d'abris, de cabanons (parties privées).

Dépôts de gravats ou de déchets.

Ourlet xérophile thermophile (6210)

Enjeu fort

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Exploitation des parcelles forestières.

Présence de clairières dans les boisements thermophiles.

Facteurs défavorables

Fauche ou broyage précoce des allées et layons forestiers.

Plantations de résineux.

Circulation soutenue dans les allées et layons forestiers.

Feux naturels ou criminels.

Formation à Genévrier (5130-2)

**Enjeu
très
fort**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Pâturage ovin qui favorise la germination des graines de Genévrier (par le passage dans le tube digestif des moutons).

Présence d'une population large et étendue de semenciers pour faciliter la dissémination des graines.

Coupes d'exploitation.

Facteurs défavorables

Dynamique naturelle d'évolution vers la Chênaie pubescente (plus rapide dans les pelouses mésophiles).

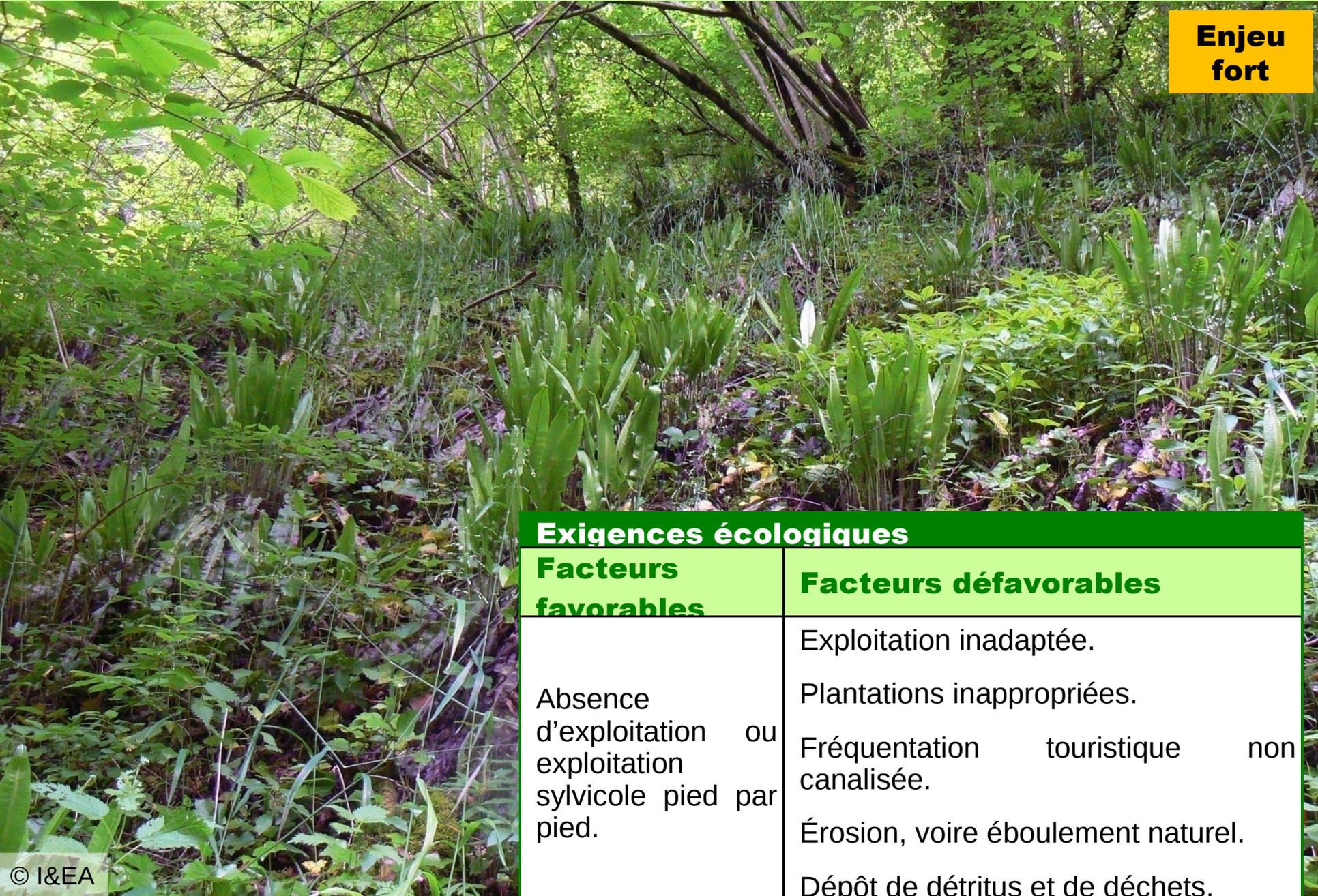
Enrésinement (notamment en Cèdres sur les stations les plus séchantes).

Présence des résidus de coupes (après exploitation des résineux).

Feux naturels ou criminels.

Forêt de ravin (9180-2)

Enjeu fort



Exigences écologiques

Facteurs favorables

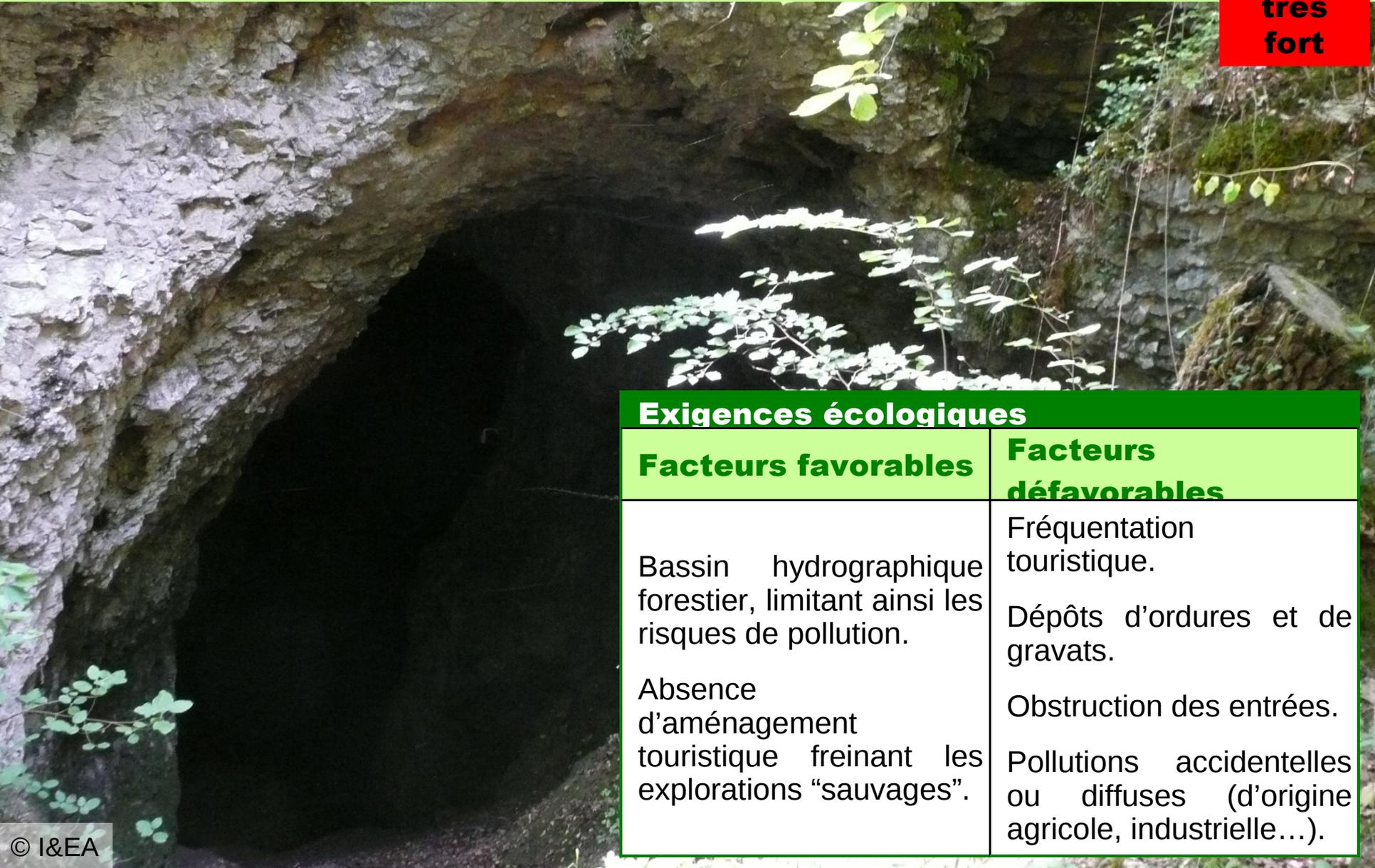
Absence d'exploitation ou exploitation sylvicole pied par pied.

Facteurs défavorables

Exploitation inadaptée.
Plantations inappropriées.
Fréquentation touristique non canalisée.
Érosion, voire éboulement naturel.
Dépôt de débris et de déchets.

Grotte et cavité non exploitées par le tourisme (8310)

**Enjeu
très
fort**



Exigences écologiques

Facteurs favorables

Bassin hydrographique forestier, limitant ainsi les risques de pollution.

Absence d'aménagement touristique freinant les explorations "sauvages".

Facteurs défavorables

Fréquentation touristique.

Dépôts d'ordures et de gravats.

Obstruction des entrées.

Pollutions accidentelles ou diffuses (d'origine agricole, industrielle...).

Lucane cerf-volant (1083)

**Enjeu
faible**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Présence de vieux chênes sénescents dans les boisements.

Présence de différentes classes d'âge au sein des peuplements assurant un renouvellement des arbres favorables à sa reproduction.

Présence de souches de bois morts.

Présence d'un maillage bocager avec vieux chênes sénescents dans les haies.

Facteurs défavorables

L'exploitation dans les parcelles forestières de tous les arbres "mûrs" avant leur dépérissement

La destruction et l'arrachage de haies abritant de vieux arbres.

L'essouchage des arbres morts.



© I&EA

Grand Capricorne (1088)

Enjeu fort

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Présence de vieux chênes sénescents dans les boisements.

Présence de différentes classes d'âge au sein des peuplements assurant un renouvellement des arbres favorables à sa reproduction.

Présence d'un maillage bocager avec vieux chênes sénescents dans les haies.

Facteurs défavorables

L'exploitation dans les parcelles forestières de tous les arbres "mûrs" avant leur dépérissement.

La destruction et l'arrachage de haies abritant de vieux arbres.

Les injections de polymères à propriétés insecticides dans les galeries larvaires de vieux chênes de parcs urbains.



Petit Rhinolophe (1303)

**Enjeu
très
fort**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Les réseaux d'alignements d'arbres, de lisières et de grandes haies communiquant avec le gîte sont indispensables pour la chasse et les déplacements de l'espèce.

Les secteurs de prairies entrecoupées de haies constituent des territoires de chasse favorables.

Une répartition homogène et disséminée du bâti ancien, utilisé comme sites de reproduction ou d'hibernation.

Facteurs défavorables

La fermeture des paysages ruraux (territoires de chasse).

La disparition du bocage (avec destruction des haies et des vieux arbres à cavités).

Régression et regroupement des élevages.

Abandon et ruine des petits bâtiments (granges, lavoirs, étables,...).



Grand Rhinolophe (1304)

Enjeu fort

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Présence de ripisylves et de boisements de feuillus diversifiés en essences, en densité et hauteurs des strates.

Présence de corridors boisés (haies plus ou moins denses, variées en composition et en hauteur).

Présence de prairies permanentes pâturées, bordées de haies avec vieux arbres creux (refuge estival).

Peu de recours au traitement chimique.

Facteurs défavorables

Dérangement des colonies.

Réduction de la biomasse d'insectes (par l'utilisation d'herbicides et de vermifuges du bétail à base d'ivermectine, labour ou plantation d'herbages).

Banalisation de l'espace : destruction des structures paysagères complexes.

Pollution lumineuse par les éclairages tournés vers le ciel ou en direction des façades des bâtiments.



© I&EA

Barbastelle (1308)

**Enjeu
très
fort**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Réseaux d'arbres âgés (parcelle, alignement d'arbres anciens).

Répartition homogène et disséminée du bâti ancien, utilisé comme sites de reproduction ou d'hibernation.

Facteurs défavorables

Banalisation de l'espace : destruction des structures paysagères complexes.

Destruction de haies ou d'alignements d'arbres anciens.

Dérangement des colonies.



Minioptère de Schreibers (1310)

**Enjeu
très
fort**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Présence de boisements de feuillus dans le domaine vital.

Présence de strates diversifiées dans les peuplements : exploitation en taillis sous futaie et en futaie irrégulière.

Importance du linéaire de lisières ("indice" de lisière élevé) : présence de pistes et de layons forestiers.

Présence de ripisylves et de boisements alluviaux.

Richesse des boisements en papillons.

Peu de recours au traitement chimique.

Répartition homogène et disséminée des cavités souterraines, utilisées comme sites de reproduction ou d'hibernation.

Facteurs défavorables

Présence de forêts de résineux.

Exploitation des peuplements en futaie régulière.

Goudronnage et circulation routière dans les massifs forestiers.

Faible représentativité des linéaires et des lisières dans le domaine vital du Minioptère.

Simplicité de l'occupation du sol avec la présence de grands espaces homogènes.

Utilisation d'insecticides lors des attaques parasitaires sur les peuplements.

Murin à oreilles échanquées (1321)

Enjeu fort

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Proximité des vieux bâtiments favorables aux colonies de reproduction et des cavités souterraines.

Élevage extensif avec prairies permanentes.

Massifs forestiers avec lisières structurées et diversifiées.

Facteurs défavorables

Perturbations des colonies lors de la mise-bas par les travaux de réparation, de traitement des charpentes, voire par comblement des accès aux combles.

Développement de la monoculture aux dépens de la polyculture en périphérie des gîtes, qui diminue le nombre de proies disponibles.

Présence de routes passagères sur les territoires de chasse qui peuvent causer des collisions régulières avec cette espèce qui vole à faible hauteur.



© I&EA

Murin de Bechstein (1323)

**Enjeu
fort**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Présence et bonne répartition des vieux arbres fissurés au sein des peuplements.

Présence de vieilles futaies irrégulières de feuillus.

Peu de recours au traitement chimique.

Facteurs défavorables

Présence de forêts de résineux.

Abattage systématique des vieux arbres fissurés lors des exploitations forestières.

Circulation routière dans les massifs forestiers.

Utilisation d'insecticides lors des attaques parasitaires sur les peuplements.



Grand Murin (1324)

**Enjeu
fort**

Exigences écologiques

Facteurs favorables

Présence de boisements de feuillus conduits en futaies, avec sous-bois clairs.

Présence de corridors boisés (haies plus ou moins denses, variées en composition et en hauteur).

Présence de pâtures permanentes et de prairies de fauche, voire de pelouses.

Peu de recours au traitement chimique.

Répartition homogène et disséminée des cavités souterraines, utilisées comme sites de reproduction ou d'hibernation.

Facteurs défavorables

Dérangements et destructions des gîtes d'été consécutifs à la restauration des toitures ou à des travaux d'isolation.

Pose de grillages "antipigeons" dans les clochers et développement des éclairages.

Modification ou destruction de milieux propices à la chasse (prairies de fauche, lisières forestières, futaies de feuillus,...).

Conversion des pâtures et prairies de fauche en prairies artificielles ou en culture de maïs.

Fermeture des milieux de chasse par développement des ligneux.



Autres espèces patrimoniales

Flore :

- 14 espèces (4 protégées en région Poitou-Charentes, 13 déterminantes de ZNIEFF).

Faune :

- 7 espèces de chiroptères inscrits à l'annexe IV de la Directive Habitats,
- 8 espèces d'oiseaux (dont 5 inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux) : Busard Saint-Martin, Pic noir, Engoulevent d'Europe, Milan noir et Bondrée apivore,
- 4 espèces de rhopalocères (dont 1 inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats) : - Azuré du serpolet,
- 1 espèce de névroptère déterminante de ZNIEFF en région Poitou-Charentes.

Objectifs de Conservation à Long Terme ou OCLT

Cod e	Intitulé	Statut
A	Maintenir les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire dans un état de conservation favorable	Objectif Prioritaire
B	Améliorer les connaissances et suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces du site	Objectif Secondaire
C	Évaluer la mise en œuvre du document d'objectifs	Objectif Secondaire
D	Accompagner la mise en œuvre du document d'objectifs par des actions complémentaires adaptées afin de favoriser la préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	Objectif Complémentaire

Objectifs de Développement Durable ou ODD

- A1** - Conserver le caractère ouvert et le bon état des pelouses
- A3** - Favoriser la dynamique des fourrés de Genévrier commun
- A5** - Préserver la naturalité des hêtraies neutrophiles, des chênaies-hêtraies et des faciès de substitution
- A6** - Préserver les habitats des chiroptères, et éviter les perturbations du réseau karstique
- B1** - Poursuivre l'acquisition de connaissances sur les populations de chauves-souris et leurs habitats
- D1** - Ajuster le périmètre du SIC
- D5** - Mettre en cohérence le document d'objectifs et le Plan de Défense de la Forêt Contre les Incendies (PDFCI)
- D6** - Évaluer les incidences des nouveaux plans et projets sur le site

**Priorité
très
forte**

**Priorité
faible**

**En tant
que de
besoin**

Objectifs de Développement Durable ou ODD

**Priorité
é
forte**

- A2** - Favoriser la dynamique des ourlets associés aux pelouses
- A4** - Préserver le confinement et la naturalité des forêts de ravin
- B2** - Suivre l'impact de la gestion mise en œuvre sur les habitats d'intérêt communautaire à l'échelle de la parcelle
- B3** - Suivre l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire à l'échelle du site
- C1** - Suivre l'état de réalisation des objectifs et des actions
- C2** - Suivre le budget de mise en œuvre du DOCOB
- D2** - Mettre en cohérence le programme d'aménagement forestier et le document d'objectifs
- D3** - Intégrer la problématique N2000 dans les P.S.G., dans le Code des Bonnes Pratiques et dans les Règlements Types de Gestion
- D4** - Informer et sensibiliser les usagers du site et les propriétaires concernés par les extensions du périmètre

Les Fiches action

Conservation et gestion des milieux ouverts

- | | | |
|-----|---|------------|
| 1.1 | Restauration de pelouses calcicoles | très forte |
| 1.2 | Création et restauration de corridors entre les petites unités de pelouse calcicole | forte |
| 1.3 | Entretien par fauche de pelouses et corridors | très forte |
| 1.4 | Entretien par pastoralisme de pelouses calcicoles et des formations à Genévrier | très forte |

Conservation et gestion des milieux boisés

- | | | |
|-----|--|------------|
| 2.1 | Préservation des forêts de ravin | forte |
| 2.2 | Augmentation de la disponibilité en bois morts, sénescents ou remarquables | très forte |
| 2.3 | Favoriser la diversité des sylvicultures et des faciès sylvicoles | très forte |
| 2.4 | Augmentation de la disponibilité en gros bois et très gros bois | très forte |

Création, restauration des milieux annexes à la forêt

- | | | |
|-----|--|--------|
| 3.1 | Gestion des milieux associés à la forêt | faible |
| 3.2 | Modelage de lisières étagées et diversifiées | forte |

Les Fiches action

Mise en œuvre du DOCOB

4.1	Mise en place d'un plan de communication	forte
4.2	Intégration des enjeux de conservation dans les documents d'aménagement forestier	forte
4.3	Intégration des enjeux de conservation dans les documents d'urbanisme	forte
4.4	Modification du périmètre du site	très forte
4.5	Animation du DOCOB	très forte

Etudes et suivis scientifiques

5.1	Acquisition de connaissance sur les populations de chauves-souris et leurs habitats	très forte
5.2	Acquisition de connaissance sur les populations de coléoptères d'intérêt patrimonial	faible
5.3	Suivi de l'impact de la gestion mise en œuvre à l'échelle de la parcelle	forte
5.4	Suivi des habitats naturels à l'échelle du site	forte

La Charte Natura 2000

- 1 Engagements et recommandations de portée générale
- 2 Les milieux forestiers
- 3 Les milieux ouverts
- 4 Les milieux rocheux
- 5 Les grottes et cavités naturelles
- 6 Les habitats non forestiers des chiroptères
- 7 Les milieux annexes à la forêt
- 8 Entretien des bords de chemin et de routes
- 9 Exploitation forestière professionnelle
- 10 Spéléologie
- 11 Activités de plein air
- 12 Randonnée pédestre
- 13 Activités cynégétiques
- 14 Communication

La Charte Natura 2000

↳ Elle contient une liste limitée d'engagements contrôlables :

- correspondant à des pratiques de gestion courante et durable des terrains, ou à des pratiques sportives ou de loisirs respectueuses des habitats et espèces ;
- ne nécessitant pas de contrepartie financière pour leur mise en œuvre ;
- applicables sur tout ou partie du site Natura 2000.

↳ Elle permet une exonération des parts communales et intercommunales de la taxe sur le foncier non bâti et de bénéficier dans certaines conditions de la garantie de gestion durable des forêts.

↳ Elle est signée pour une durée de 5 ans.

Qu'est ce que la mission d'animation ?

C'est garantir la mise en œuvre des actions du DOCOB avec l'objectif de permettre le maintien en bon état de conservation, ou la restauration, des espèces et des habitats justifiant la désignation du site.
Elle est découpée en 7 thèmes.

1. Animation proprement dite

Communiquer, sensibiliser et informer les publics présents et ayant des intérêts sur le site et assurer la bonne diffusion de l'information sur la contractualisation par :

- Une veille informative permanente,
- L'élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication (publication d'un bulletin d'information annuel et réalisation de sorties naturalistes pédagogiques),
- La mutualisation des expériences de gestion de sites avec les autres animateurs de sites Natura 2000

2. Assistance technique

Mettre en œuvre la contractualisation (contrats Natura 2000 non agricoles – non forestiers, contrats Natura 2000 forestiers et Charte Natura 2000) :

- Recensement et contact des signataires potentiels,
- Assistance technique (diagnostic parcellaire et détermination des actions de gestion) des signataires,
- Assistance administrative (établissement d'une proposition de contrat et appui lors du remplissage des formulaires d'aide) des signataires,
- Suivi de l'état d'avancement des dossiers après signature et durant l'instruction.

Mettre en œuvre les actions non contractuelles :

- Actualisation du périmètres, des actions de gestion, réalisation d'études, de suivis,...

Soutenir l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques et assistance technique des porteurs de projets :

- Inciter à ce que la réalisation ou l'adaptation des documents de gestion, de

3. Suivis et mise à jour du DOCOB

Suivre les activités socio-économiques du site, Suivre la composante biologique du site (inventaires, études, suivis,...) et actualiser les diagnostics socio-économiques et biologiques

4. Suivi et évaluation des contrats

Suivre la réalisation des actions, s'assurer du respect des cahiers des charges, faire le bilan des types de mesures souscrites, des habitats/espèces concernées, des effets observés et des difficultés rencontrées

5. Suivis et mises à jour des actions du DOCOB

Suivre l'exécution du programme d'action et des mesures

6. Assistance administrative

Réaliser des expertises pour le compte de l'Etat dans le cadre du régime des évaluation d'incidences.

Préparer les réunions du COPIL , rédiger les comptes-rendus, et communiquer régulièrement avec les membres du COPIL.

7. Bilan d'activité

Elaborer un bilan d'activité annuel (avancement de la contractualisation, résultats des études et suivis,...) et définir la programmation des activités pour l'année suivante

Chaque « année d'animation » s'étale sur 12 mois

2012	2013	2014	2015
Année 1			
	Année 2		
		Année 3	

Année 1 → juillet 2012 à juillet 2013

Année 2 → juillet 2013 à juillet 2014

Année 3 → juillet 2014 à juillet 2015

Office National des Forêts en Centre Ouest Auvergne Limousin

- 6 régions / 26 départements
- 1 Direction Territoriale : 3 Directions (Forêt, Bois, Développement) et 1 Agence Travaux
- 7 Agences Territoriales (dont Poitiers)
- 34 Unités territoriales (donc Charente/sud Deux-Sèvres)

Gestionnaires de forêts publiques :

- Forêts de collectivités : 43 %
- Forêts de l'Etat (domaniales) : 57%

Des missions diverses :

- Aménagement forestier : concilier besoins sociaux, économiques et écologiques
- Commercialisation des bois,
- Missions d'intérêt général : prévention des risques naturels, gestion des secteurs dunaires, gestion d'espaces naturels et protégés, ...
- Organisation de l'espace : chartes et schémas de territoires,
- Accueil du public en forêt : du loisir au tourisme nature.

Animatrice du site Natura 2000 et coordinatrice

**Sandrine
Jacquelin**

Chef de projets naturalistes

En Appui technique

Patrice Moreau

Chargé environnement et aménagement

Nadège Caillault

Chef de projet aménagement du territoire, accueil du public, Chargée de communication et SIG

**Christophe
Charneau**

Responsable de l'Unité Territoriale Charente/sud
Deux-Sèvres

Laurent Ferchaud Agent Patrimonial en Charente

Calendriers prévisionnels

Année 1 → 2012-2013

	2012		2013
	automne	hiver	printemps
Animation			
Veille informative, Recherche signataires et assistance technique, Montage contrats et chartes, plan de communication	élaboration plan de communication + actualisation périmètre ZSC+ consultation communes + montage contrats et chartes		
Assistance technique			
information et appui aux porteurs de projet, veille locale, mise en cohérence des documents de gestion et des projets avec objectifs opérationnels du DOCOB			
Suivis			
Inventaires et suivis scientifiques, mise à jour diagnostics		Cahier des charges étude chiros	
Suivi et évaluation des contrats			
Suivi exécution programme d'action			
Suivi et mise à jour des actions du DOCOB			
Veille sur activités socio-économique, actualisation des actions de gestion	<i>non prévu</i>		
Assistance administrative			
Appui aux administrations et services de l'état			COFIL 6
Bilan d'activités			

Calendriers prévisionnels

Année 2 → 2013-2014

	2013			2014
	été	automne	hiver	printemps
Animation				
Veille informative, Recherche signataires et assistance technique, Montage contrats et chartes, plan de communication	Mise en œuvre plan de communication + montage chartes et contrats + réalisation et suivi des travaux			
Assistance technique				
information et appui aux porteurs de projet, veille locale, mise en cohérence des documents de gestion et des projets avec objectifs opérationnels du DOCOB				
Suivis				
Inventaires et suivis scientifiques, mise à jour diagnostics	coordination étude chiros		Coordination étude chiro + Mise à jour diagnostic	
Suivi et évaluation des contrats				
Suivi exécution programme d'action				
Suivi et mise à jour des actions du DOCOB				
Veille sur activités socio-économique, actualisation des actions de gestion	<i>non prévu</i>			
Assistance administrative				
Appui aux administrations et services de l'état				COFIL 7
Bilan d'activités				
Bilan d'activité annuel + programmation des actions pour		bilan mi		

Calendriers prévisionnels

Année 3 → 2014-2015

	2014			2015
	été	automne	hiver	printemps
Animation				
Veille informative, Recherche signataires et assistance technique, Montage contrats et chartes, plan de communication	Mise en œuvre plan de communication + montage chartes et contrats + réalisation et suivi des travaux			
Assistance technique				
information et appui aux porteurs de projet, veille locale, mise en cohérence des documents de gestion et des projets avec objectifs opérationnels du DOCOB				
Suivis				
Inventaires et suivis scientifiques	non prévu			
Suivi et évaluation des contrats				
Suivi exécution programme d'action				
Suivi et mise à jour des actions du DOCOB				
Veille sur activités socio-économique, actualisation des actions de gestion				
Assistance administrative				
Appui aux administrations et services de l'état				COFIL 8
Bilan d'activités				
Bilan d'activité annuel + programmation des actions pour		Bilan mi		

A venir....

- Actualisation du périmètre de la ZSC
- Mise à jour du Formulaire Standard de Données
- Montage du dossier de consultation des communes
- **Consultation des communes sur le périmètre**

- Elaboration d'un plan de communication triennal
- **Mise en œuvre du plan de communication**

- Identification des propriétaires de parcelles sur le site
- Prise de contact avec les propriétaires
- Promotion de la Charte et des contrats Natura 2000
- **Mise en œuvre de la contractualisation**

Merci de votre attention

N'hésitez pas à nous contacter



Sandrine Jacquelin
Chargée de mission Natura 2000

Bureau d'Etudes Ouest
Office National des Forêts
389 Avenue de Nantes
86 020 Poitiers

Tel fixe : 05 49 58 96 22
Tel portable : 06 24 97 32 75
Fax : 05 49 58 96 28

sandrine.jacquelin@onf.fr

Patrice Moreau
**Chargé de mission environnement
et aménagement**

Agence Régionale Poitou-Charentes
Office National des Forêts
389 Avenue de Nantes
86 020 Poitiers

Tel fixe : 05 49 58 96 17
Tel portable : 06 03 68 67 52
Fax : 05 49 58 96 28

patrice.moreau@onf.fr